



---

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 2020-04/2020-05/2020-06

---

**Avis public** est, par la présente donnée par la soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Ham-Sud :

**QUE** le conseil municipal a adopté le 11 janvier 2021 les règlements suivants :

- *Règlement 2020-04 sur le traitement des élus municipaux*
- *Règlement 2020-05 relatif à l'imposition d'un droit supplétif*
- *Règlement 2020-06 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de perception.*

**QU'**une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

**QUE** ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ham-Sud, le 13 janvier 2021

Marie-Pier Dupuis.  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière